

Décembre 2003 - N° 32



*Le Conseil Municipal
vous souhaite une
bonne année
2004*

GRATTEPANCHE

Le mot du Maire

Encore une année écoulée, trop vite, beaucoup trop vite puisque nos projets tardent à se concrétiser. A qui la faute ? Au maire et aux membres du Conseil Municipal ? Pas du tout, puisque nous constituons les dossiers dès que la décision, souvent opportune, est prise, et qu'ils sont transmis dans les délais aux administrations qui les entassent sous l'énorme pile envahissante... Pas tout à fait, car faudrait-il leur donner les moyens pour travailler correctement, surtout en effectif... A l'Etat qui décentralise et qui lance sur le marché des mesures très simplifiées et qui, en définitif, durent deux fois plus longtemps qu'auparavant ? Pourquoi pas ? Je trouve anormal qu'un dossier soit finalisé au bout de 2 ans, voire 3, et cela indépendamment de la raison !

A l'aube de cette année 2004, je voudrais solliciter votre civisme car franchement, je ne voyais pas, en ma qualité de Maire, user d'une quelconque autorité et malheureusement, l'indiscipline de certains va m'y contraindre, face à l'exigence légitime des personnes qui réclament le bien-être au sein de leur commune.

- Au niveau « sécurité » lorsque l'on voit des automobilistes traverser le village sans respecter la limitation de vitesse...
 - Au niveau « propreté » lorsque des chiens divaguent dans les rues, ruelles et propriétés, laissés sciemment en liberté par leurs maîtres et qui vont allégrement faire leurs besoins chez les autres...
 - Au niveau « environnement » lorsque des déchets végétaux sont déposés dans les chemins ou propriétés avoisinantes et que des haies envahissent le domaine public car elles ne sont pas taillées...
- Sur ces points, si tout le monde pouvait faire un effort, nous nous en porterions mieux !

Deux projets de la Communauté de Communes du Sud Amiénois me tiennent particulièrement à cœur : le parc éolien et la brigade intercommunale d'agents d'entretien. Si le premier est bien engagé, le deuxième en est à ses débuts avec une étude financière en cours et quelques réticences. Nous y travaillons !

Pour le printemps 2004, l'embellissement du village retiendra plus particulièrement notre attention. A ce propos, les travaux d'effacement des réseaux électrique et téléphonique ont débuté. Ces travaux permettront de mettre en valeur le patrimoine communal. La première tranche concerne la Place de l'église et la Rue Principale. J'espère que les nuisances passagères ne vous importuneront pas trop. Vos remarques ou suggestions sont toujours les bienvenues...

Je vous souhaite à tous et à toutes une heureuse année 2004 et surtout une bonne santé.

Maurice NAVARRE

Travaux

SALLE DES FETES : Le Conseil Municipal a sollicité une deuxième fois l'aide de l'état au titre de la Dotation Globale d'Equipement à hauteur de 30% pour le projet de réfection de la toiture. La réserve parlementaire nous a permis d'obtenir 2 800 € sur le coût global estimé à 6 556 € mais nous oblige à commencer les travaux avant le 26 août 2004.

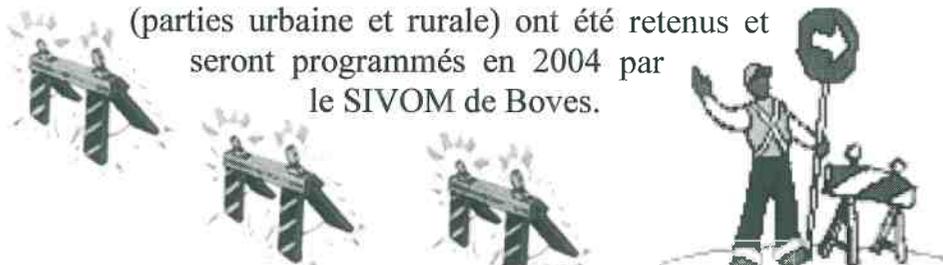
Un nouveau dossier sera transmis une 3^{ème} fois pour bénéficier de la subvention au titre de la D.G.E.

CARTE COMMUNALE : En préparation depuis début 2002, son élaboration commence à peine en décembre 2003 avec la consultation des administrations concernées et la demande de devis auprès de cabinets d'études.

L'année 2004 devrait voir aboutir sa réalisation. Elle sera soumise à enquête publique.

TERRAIN DE SPORT ET DE LOISIRS : L'abri d'une superficie de 160 m² a été construit juste avant les fêtes de juin et donne satisfaction lors de l'organisation de repas champêtre ou pour toutes autres manifestations. Toutefois, il reste à poser une dalle béton sur le sol.

VOIRIE : Les travaux de réfection de la Rue d'Oresmaux (parties urbaine et rurale) ont été retenus et seront programmés en 2004 par le SIVOM de Boves.



EFFACEMENT DE RESEAUX ELECTRIQUE ET TELEPHONIQUE : Les travaux ont commencé en décembre 2003. Un peu de compréhension est demandée aux riverains qui subiront certaines nuisances. Ils pourront exposer tout problème en mairie.



L'éclairage de l'église a été prévu dans le projet.



Com. de Communes

MARPA : La Mutualité Sociale Agricole n'a pas cru bon de retenir le projet pourtant si viable de cette maison de retraite alors que les effets de la canicule sollicitent leur développement. Désolant !

PARC EOLIEN : Notre conseil municipal a délibéré en faveur de l'implantation d'éoliennes sur son territoire.

Les avantages :

- un combat contre la pollution
- les retombées financières attractives
- la remise en état des chemins ruraux utilisés
- le sérieux du projet de par les études d'impact engagées pour réduire au maximum les nuisances
- la durée de vie d'un aérogénérateur, soit 20 ans

Les inconvénients :

- l'aspect visuel dans notre environnement
- les nuisances sonores

Concernant ces inconvénients, nous serons plus concernés par les sites de St-Sauflieu et Rumigny à proximité de votre village que le site retenu en bout de territoire sur Sains en Amiénois.

BRIGADE INTERCOMMUNALE D'AGENTS D'ENTRETIEN : Ayant la compétence « environnement » la communauté de communes se doit de prendre en charge le personnel qui s'y rattache. Ce projet tient particulièrement à cœur le conseil municipal connaissant des difficultés pour l'entretien du village. Mais il faut savoir également que le travail en équipe sous la responsabilité d'un chef est plus motivant, bénéficie d'un aspect sécurité important et se planifie plus facilement. Une brigade nécessite la mise en commun d'un matériel performant et adapté. Elle peut générer la mise en valeur de nos communes pour le fleurissement. Une commission finances étudie actuellement ce projet.

Sivom de Boves

La cotisation par habitant représente, pour notre petite commune rurale, le double de celle d'autres communes et apparaît comme une inégalité flagrante.

Le tableau de comparaison entre les travaux réalisés et les cotisations inclut les liaisons intercommunales.

Ces anomalies déjà constatées et dénoncées en 1983 n'ont jamais été solutionnées.

Aujourd'hui, c'est chose faite, après vingt ans, le comité a admis qu'il y avait bien un dysfonctionnement et que la solidarité devait l'emporter.

Les liaisons intercommunales ne seront plus prises en compte dans le calcul des cotisations, ni dans le tableau de comparaison. Une bouffée d'oxygène pour notre commune !

Et ce malgré l'augmentation annoncée des cotisations à 10% en 2004 et 10% en 2005, soit plus de 20% sur deux ans qui vont inexorablement grever notre budget.

Espérons que les dossiers présentés voient à moyen terme leur réalisation, comme la rue d'Oresmaux prévue en 2004.



Le budget...

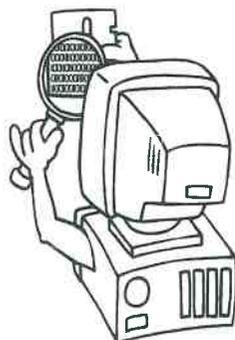
Vous trouverez ci-dessous des extraits des délibérations de l'année 2003 concernant les finances locales.

1. VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES

Les Conseillers ont décidé de reconduire les taux appliqués depuis 1996.

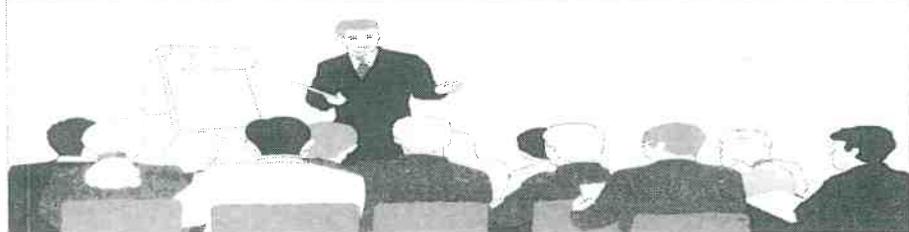
- Taxe d'habitation : 14,00 %
- Taxe Foncier bâti : 16,00 %
- Taxe Foncier non bâti : 38,00 %
- Taxe professionnelle : 9,20 %

Remarque : Les Conseils Municipaux successifs n'ont pas augmenté les % depuis 8 ans.



2. COMPTE ADMINISTRATIF 2002

Libellés	Réalisé en 2002	A continuer	Totaux
FUNCTIONNEMENT			
Dépenses	109 748,25	-	109 748,25
Recettes	127 496,89	-	127 496,89
Résultat	17 748,64	-	17 748,64
INVESTISSEMENT			
Dépenses	29 103,38	22 471,00	51 574,38
Recettes	12 387,22	5 234,00	17 621,22
Résultat	- 16 716,16	- 17 237,00	- 33 953,16
RESULTAT	1 032,48	- 17 237,00	- 16 204,52



3. BUDGET 2003

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges à caractère général	38 700 €
Charges de personnel	31 400 €
Autres charges de gestion courante	57 496 €
Charges financières	2 300 €
Charges exceptionnelles	2 916 €
Virement à la section d'investissement	7 500 €
TOTAL	140 312 €

RECETTES

Impôts et taxes	46 525 €
Dotations, subventions et participations	77 672 €
Autres produits de gestion courante	6 600 €
Résultat reporté	9 515 €
TOTAL	140 312 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Programmes (Travaux et acquisitions)	80 471 €
Remb. Emprunts	7 500 €
Résultat reporté	1 751 €
TOTAL	89 722 €

RECETTES

Dotations et subventions	7 234 €
Affectation du résultat 2002	18 988 €
Virement de la section de fonctionnement	7 500 €
Emprunt	56 000 €
TOTAL	89 722 €

Détail des programmes d'investissement

- Effacement Réseaux électrique et téléphonique	58 000 €
- Toiture Salle des Fêtes	6 984 €
- Electricité Ecole	1 100 €
- Construction Bâtiment Terrain de Sport	14 387 €
TOTAL	80 471 €

La vie de la Commune

Mariages

- FERREZ Frank et RENARD Sophie	28/12/2002
- CAPY Sébastien et BOCQUET Anne-Sophie	19/07/2003
- DE TURCK Romuald et BOCQUET Isabelle	13/09/2003
- GAFFET Richard et PREVOST Sandra	20/12/2003

Décès

- BUQUET René	Amiens	18/05/2003
<i>(M. Buquet René a été Conseiller Municipal de 1947 à 1953 puis Maire de 1953 à 1983, puis de nouveau Conseiller Municipal de 1983 à 1995)</i>		
- PAGNEN Désiré	Caix	16/07/2003
- STALIN Marie	Salouël	13/11/2003

Permis de construire et déclarations de travaux

PERMIS

- BETTE Alain	25/02/2003	Garage
- COMMUNE de Grattepanche	03/03/2003	Abri
- MORCHAIN Frédéric	02/06/2003	Extension
- DUACHEUX Christophe	02/06/2003	Maison
- SNEIDER Sébastien	01/09/2003	Maison
- CHRISTY Bruno	29/09/2003	Garage
- GUIDE Frédéric	08/10/2003	Logements

D.T.

- GAFFET Régis	15/03/2003	Abri
- BUQUET Françoise	15/09/2003	Entrée



Le traditionnel défilé du 11 Nov. nous mène au Monument aux Morts.



**Dépôt d'une gerbe
par deux enfants.**

Après une minute de silence, M. le Maire nous donne rendez-vous à la Salle des Fêtes pour un vin d'honneur très apprécié

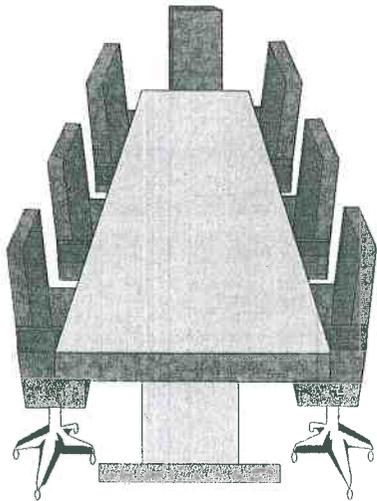
Les Commissions

<i>COMMISSIONS COMMUNALES</i>		
<i>Finances</i>	<i>NAVARRE Maurice</i>	<i>ROGER Betty BASSET Franck HERMANT Eric BOURNAZEL Denise</i>
<i>Travaux, Urbanisme, Assainissement</i>	<i>NAVARRE Maurice</i>	<i>BASSET Franck HERMANT Eric SOMMERMONT J-François NAVARRE Denis</i>
<i>Bulletin Municipal</i>	<i>NAVARRE Maurice</i>	<i>ROGER Betty HERMANT Eric LEVERT Alain BOURNAZEL Denise GOURGUECHON Francis</i>
<i>Vie au village (animations, fleurs, cérémonies, relations avec les jeune et les personnes âgées)</i>	<i>ROGER Betty</i>	<i>SOMMERMONT J-François HERMANT Eric PARMENTIER Sandrine NAVARRE Denis</i>
<i>Location Salle des Fêtes</i>	<i>NAVARRE Maurice</i>	<i>ROGER Betty</i>
<i>Cimetière</i>	<i>NAVARRE Maurice</i>	<i>ROGER Betty BASSET Franck HERMANT Eric PARMENTIER Sandrine</i>

<i>COMMISSIONS ADMINISTRATIVES</i>		
<i>Centre Communal d'action sociale 9 Représentants au total (les 4 autres membres étant nommés par le maire)</i>	<i>NAVARRE Maurice</i>	<i>ROGER Betty BOURNAZEL Denise NAVARRE Jean- Claude HERMANT Eric</i>
<i>Impôts</i>	<i>ROGER Betty</i>	<i>NAVARRE Maurice HERMANT Eric BOURNAZEL Denise NAVARRE Jean- Claude</i>
<i>Révision de la liste électorale</i>	<i>NAVARRE Maurice</i>	<i>ROGER Betty BOURNAZEL Denise HANIN Jean-Claude (Dél./Préfet)</i>



Les Syndicats Intercommunaux



<i>Objet</i>	<i>Responsables</i>	<i>Membres des Commissions</i>
<i>SIVOM de Boves (Voirie et Aide sociale)</i>	<i>NAVARRE Maurice</i>	<i>LEVERT Alain</i> <i>Suppléant : HERMANT Eric</i>
<i>Syndicat Intercommunal Scolaire (Grattepanche, Rumigny, Hébécourt)</i>	<i>BOURNAZEL Denise</i>	<i>NAVARRE Maurice</i> <i>LEVERT Alain</i>
<i>Electrification rurale du sud amiénois (SIER)</i>	<i>NAVARRE Jean-Claude</i>	<i>NAVARRE Denis</i> <i>Suppléants : HERMANT Eric</i> <i>BASSET Franck</i>
<i>Soins infirmiers à domicile (SISA)</i>	<i>NAVARRE Maurice</i>	<i>PARMENTIER Sandrine</i>
<i>Eau (Grattepanche, Oresmaux, Essertaux, Flers sur Noye, Rogy, Fransures, Monsures, Saint-Sauflieu)</i>	<i>NAVARRE Denis</i>	<i>SOMMERMONT Jean-François</i> <i>NAVARRE Jean-Claude</i>
<i>Communauté de Communes du Sud Amiénois (Saint-Sauflieu, Hébécourt, Rumigny, Grattepanche, Estrées sur Noye, Remiencourt)</i>	<i>ROGER Betty</i>	<i>NAVARRE Maurice</i>
<i>Association du Pays du Trait Vert</i>	<i>ROGER Betty</i>	<i>LEVERT Alain</i>

Le Syndicat Scolaire

LES EFFECTIFS

Pour l'année scolaire 2003-2004, 107 enfants (dont 26 Grattepanchois) sont scolarisés dans nos 3 Communes :

Maternelle ⇨ HEBECOURT

→ 31 enfants

Grande Section et C.P. ⇨ RUMIGNY

→ 29 enfants

C.E. 1 et C.E.2 ⇨ GRATTEPANCHE

→ 25 enfants

C.M. 1 et C.M.2 ⇨ RUMIGNY

→ 22 enfants



LA CANTINE - GARDERIE

Le matin, une garderie est assurée à RUMIGNY à partir de 7 H.30 et le soir jusqu'à 18 H.30.

Un service cantine est assuré dans les locaux de RUMIGNY.

55 à 60 repas y sont servis chaque jour. Devant le nombre croissant d'enfants, 2 services sont nécessaires.

Le service de cantine ainsi que celui de la garderie sont assurés par les agents du syndicat scolaire.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Le bus effectue tous les jours la navette entre les trois villages ; il transporte aussi les enfants entre les écoles et la cantine-garderie et permet aux enseignants d'organiser facilement leurs sorties pédagogiques... Tous les mardis, il conduit les enfants du primaire à la piscine Vallerey.

Il rapproche les classes en faisant le lien entre nos 3 villages qui, sans lui, serait réellement dispersés.

Il met ainsi notre regroupement pédagogique sur un plan d'égalité avec les écoles de la ville.



Curieux contraste entre les deux moyens de transport...

LE SECRETARIAT DU SYNDICAT

Une permanence est assurée tous les jours à la Mairie de Grattepanche de 9 H. à 13 H. Vous pouvez contacter le secrétariat au 03.22.42.08.18 ou laisser un message sur le répondeur...



Le Centre Aéré



LE CENTRE AERE

Chaque année, un centre aéré a été organisé autour de nos 3 communes : GRATTEPANCHE, RUMIGNY et HEBECOURT.

De nombreuses activités et sorties étaient proposées ainsi qu'une semaine au camping « pour les grands ». Cette année, le centre s'est déroulé dans notre village ; le terrain de sport, l'école et la salle des fêtes étaient à la disposition des moniteurs...

Nous avons accueilli 68 enfants :

- ⇒ 16 enfants résidant à GRATTEPANCHE
- ⇒ 24 enfants résidant à RUMIGNY
- ⇒ 19 enfants résidant à HEBECOURT
- ⇒ 9 enfants résidant à l'extérieur

444 repas ont été servis le midi et 134 heures de garderie ont été assurées.

Je remercie Monsieur le Président du Comité des Fêtes de Grattepanche ainsi que les maires de Rumigny et d'Hébecourt pour l'aide financière qu'ils ont apportée aux familles des enfants qui ont fréquenté le Centre Aéré.

Denise BOURNAZEL



Un centre très aéré

Courrier
Picard

Le centre de loisirs des trois communes de Grattepanche, Rumigny et Hébecourt a ouvert pour un mois : soixante-dix enfants profitent de vacances au grand air.

Des vacances à Grattepanche ça peut paraître insolite, et pourtant, nous accueillons plusieurs enfants d'Amiens », confie Françoise Rousselle la directrice du CLSH depuis une dizaine d'années.

— Dans un coin perdu de campagne, Grattepanche dresse son clocher et ses maisons basses en torchis. Le village où la qualité de vie se mesure au calme qui y règne et à son agrandissement raisonné, accueille cette année non seulement les enfants des trois communes mais aussi quelques Amiénois.

Pourquoi une telle attirance ? Le CLSH est installé sur le terrain de loisirs : un hectare et demi de sable et de verdure, entièrement clos, juste à l'orée du village. Allergiques aux pollens s'abstenir, ici, l'environnement ne connaît pas le béton. Le terrain est entouré de champs de blé et d'escourgeons, et la vue sur la vallée sèche est imprenable.

On va leur donner de belles couleurs

Encadrés par cinq moniteurs et deux bénévoles, les enfants qui fréquentent le centre bénéficient d'activités variées et intéressantes, forcément, « Aussi bien qu'à la ville », souligne la directrice, qui est une grande habituée de l'organisation : en février, l'essentiel de son projet était

Carte postale de vacances

Après cinq semaines de fonctionnement, le centre de loisirs a fermé ses portes. À voir leurs bonnes mines, les enfants ont l'air ravis, les monos et la directrice épuisés. Pour la clôture, un petit spectacle a eu lieu. Les petits avaient pris leurs voitures pour accompagner les parents. On ne sait jamais ! « De nos superbes vacances à Grattepanche, nous avons des centaines de souvenirs et de photos. Bonnes vacances à tous, bonne route, et comme nous, soyez prudents », s'est exclamée la directrice.



bouclé. Restait à le présenter aux municipalités pour obtenir leur accord.

Le jour de l'ouverture du centre, des parents se sont encore présentés pour y inscrire leur enfant. « Les règles qui nous sont fixées sont très strictes. Le nombre d'enfants admis est en rapport avec celui des moniteurs diplômés, nous sommes complets. Pour que les enfants soient admis, il faut que les parents tiennent compte des dates limites d'inscriptions », leur explique celle que tous

les enfants appellent familièrement « Nanou ».

Pour ceux qui ont eu la chance d'avoir une place, le temps fort de cette semaine sera une sortie à La Mer de sable à Ermenonville. Les grands iront en camping dans l'Oise, où une nuit à la belle étoile est pré-

vue, il y aura aussi la visite du parc du Marquenterre, une escapade à Froissy et le petit train de la Haute-Somme et une sortie au parc d'attraction de Denolys, près de Saint-Omer dans le Pas-de-Calais. Une grande fête clôturera le centre le jeudi 31 juillet.

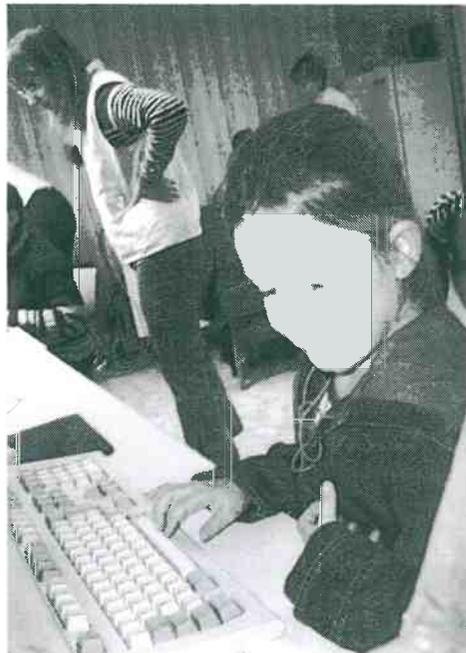
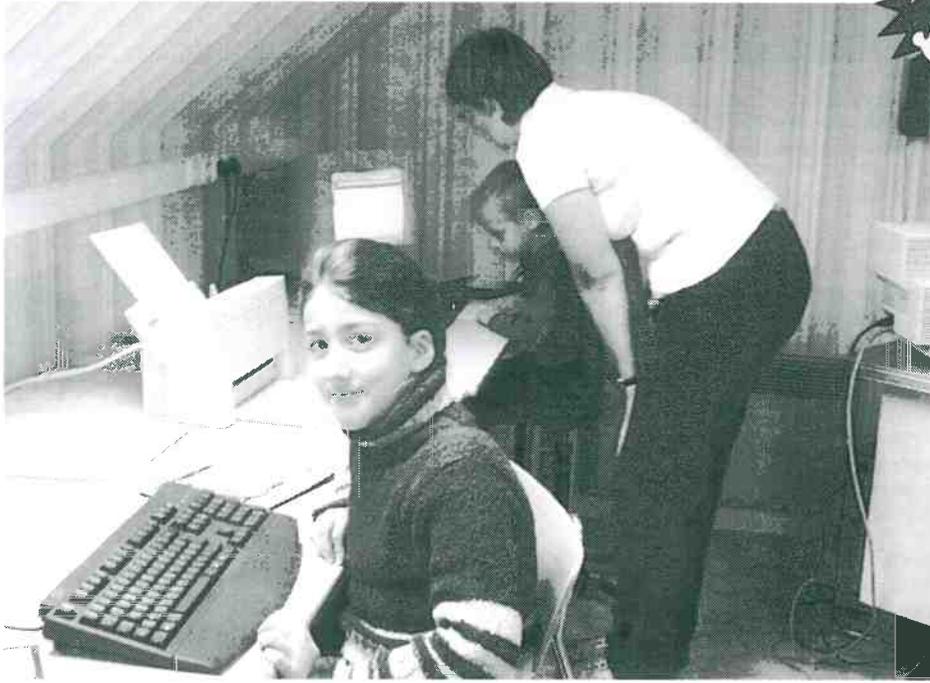
JEAN VIMEUX



Atelier Informatique



Bourse aux jouets



Tous les samedis, de 9 H. à midi, des parents bénévoles animent un atelier informatique dans la Salle de Réunions située au dessus de la classe...

On y apprend à taper des textes écrits en cours, à insérer des images, à sauvegarder des fichiers, à les imprimer...

Merci à Sylviane, Nathalie, Christine, Gilbert et bientôt Fabrice... de prendre 1 heure ou 2 par semaine pour initier les enfants du C.E.

Le 23 novembre a eu lieu, à Grattepanche, la première bourse aux jouets organisée par l'Association des 3 Villages (Parents d'élèves)

Le bénéfice de cette manifestation, ainsi que celui des prochaines animations (Mardi Gras, muguet...) serviront à financer en partie les sorties pédagogiques des enfants de l'école, et notamment cette année, à participer financièrement au séjour en Bretagne des CE et des CM dans le cadre de classes transplantées.

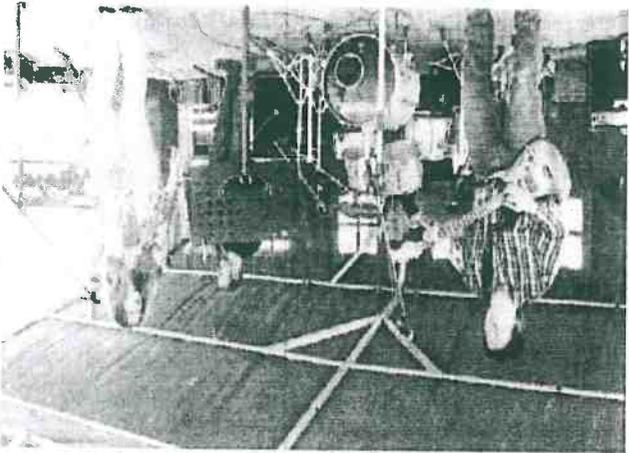
Merci à toutes les personnes qui, par leur visite ou leur participation, ont contribué au succès de cette journée...



Article écrit par VANKERKHOVE
Isabelle et EVRARD Thérèse

Fête locale

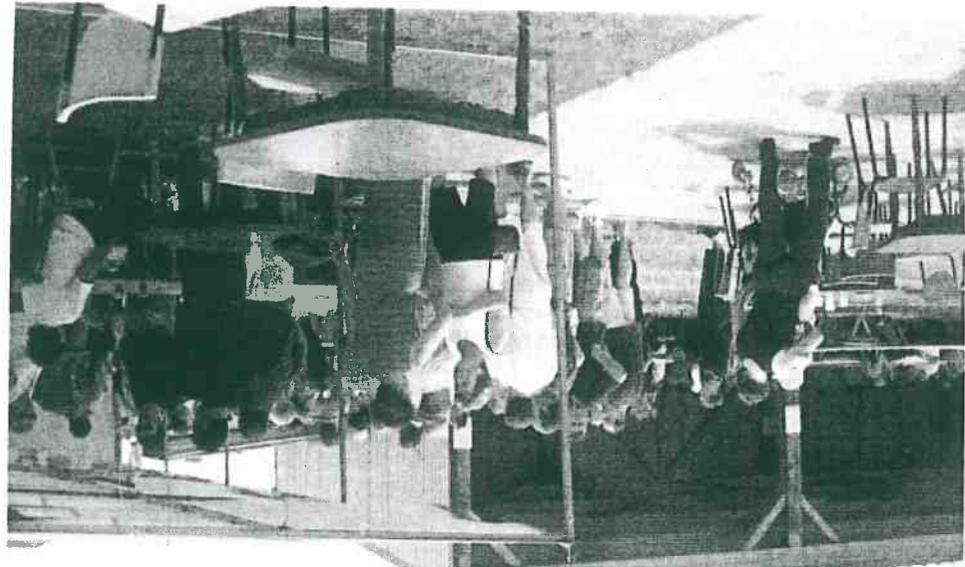
Un vrai goût de fête



C'est un coup de chaud, pour sa fête locale, gratifiante s'est offert une belle animation sur le terrain de foot. Des déjeûners à gogo avec le groupe de rock Koad House qui reprend les refrains du rock américain des années 1970 au « Johnny de good » en passant par les airs de notre grand jour national... Les musiciens ont accompagné les deux cent quatre-vingt convives qui se partageaient un cochon grillé. Pour tout mettre en place, les bénévoles du comité des fêtes se sont levés à quatre heures de matin, à l'heure où d'autres terminaient leur soirée festive, commençaient la veille.

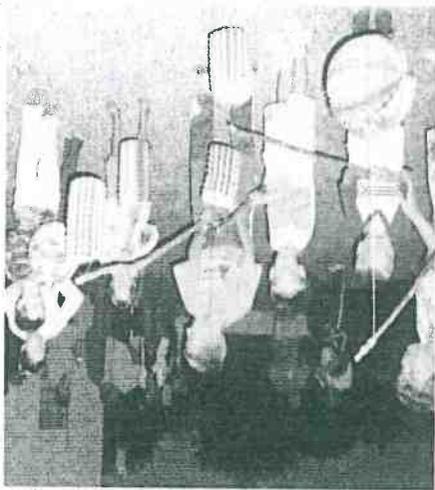
Les attractions loraines (auto-scooters, manège enfantin, forteresse) attirent les plus jeunes. Quant aux rétro, ils étaient alignés à l'écart, sur le pavillon du terrain, un peu essouffés, et n'ont pas fait recette. Sur le podium, entre les mercreux de rock pur et dur, Virginie Crozet a mis une note plus raffinée en interprétant les chansons de Partia Kaas ou d'Axel Rod.

Quoi qu'il en soit, les artistes ont pu se faire beaucoup d'énergie pour cette animation par un soleil de plomb.



13 juillet

L'union fait la force de la fête nationale

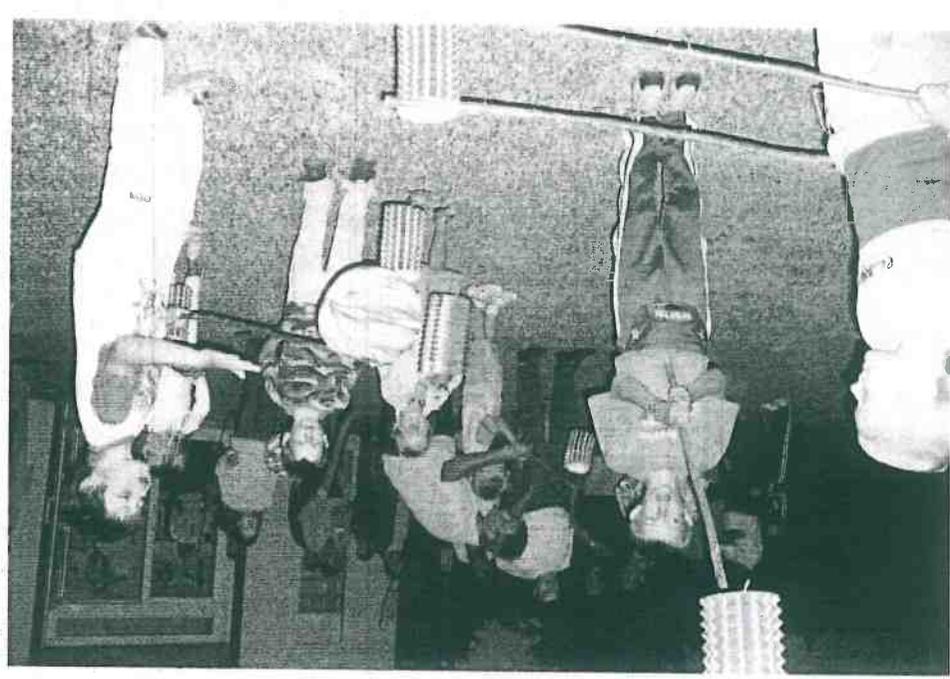


Le 13 juillet est pour les trois communes, nous dépassons près de 2000 âmes, c'est nous permet d'offrir un bon spectacle.

En effet, les fêtes nationales ont lieu entre les trois communes. Il y a toujours que les trois communes et leurs communes des spectacles, la sélection régnera sur les fêtes nationales, le jour de la fête nationale, l'approche, chaque année, le jour de la fête nationale, et c'est de cette manière que nous sommes, la plus grande commune de la population d'après le recensement de la population de 1990. La population est assez élevée pour organiser le festival de la fête nationale.

Après un superbe bouquet floral, les spectacles n'ont pas manqué. Les spectacles n'ont pas manqué. Le programme est riche et varié. Les spectacles n'ont pas manqué. Le programme est riche et varié.

Après un superbe bouquet floral, les spectacles n'ont pas manqué. Les spectacles n'ont pas manqué. Le programme est riche et varié. Les spectacles n'ont pas manqué. Le programme est riche et varié.



Comité Picard

Le Comité des Fêtes...



en



2003

des



Repas



Aînés

Comité des Fêtes

En 2003, après trois années de « bons et loyaux » services, Franck BASSET a laissé la présidence du Comité à Frédéric VILLIERS...



Lors d'un repas qui réunissait les personnes qui ont participé aux activités organisées par le Comité des Fêtes cette année, un petit cadeau de remerciement a été offert à Franck. Souhaitons à Frédéric de poursuivre l'animation du village.



Calendrier prévisionnel des activités en 2004

7 Février	Fondue franc-comtoise
7 mars	Repas des Aînés
19 avril	Chasse à l'œuf
19, 20 et 21 juin	Fête locale
14 juillet	Jeux divers





La
fête



Alain et Vincent n'ont laissé aucune chance au cochon grillé qui était inscrit au menu du repas organisé par le Comité des Fêtes...

locale

... en 2003



Fête locale - 2003



Téléthon



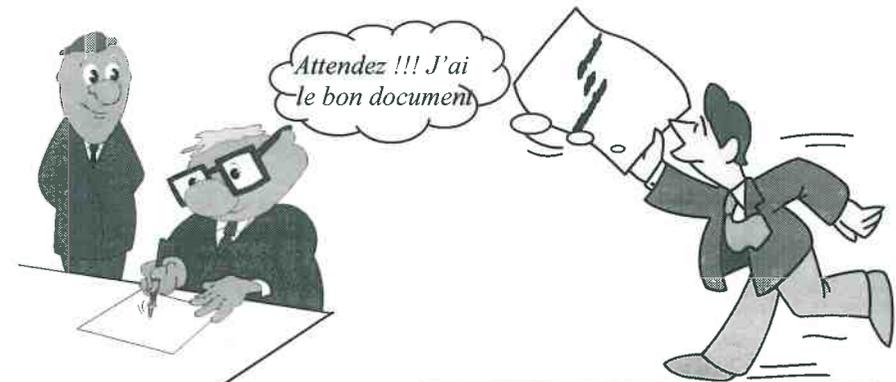
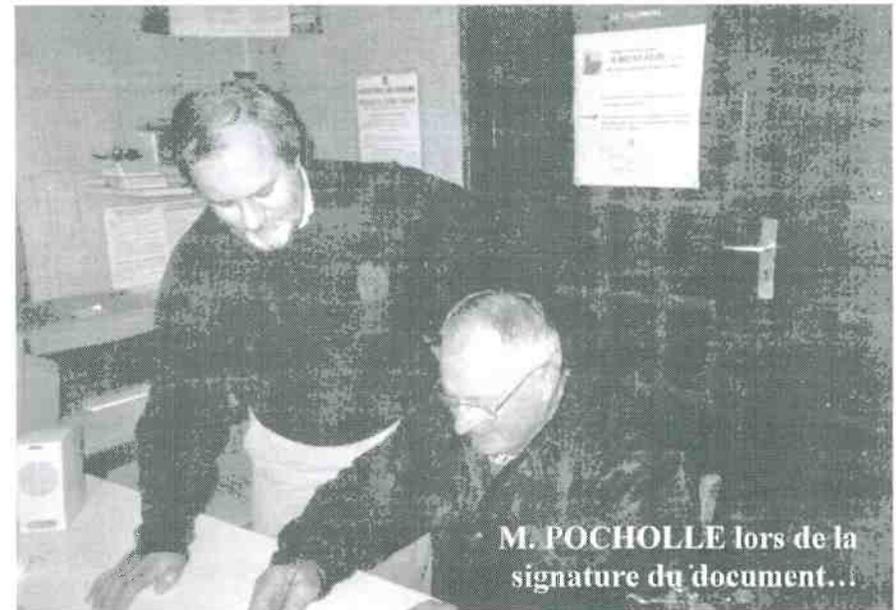
Le 5 décembre, dans le cadre du Téléthon 2003, la chorale
« Le temps de vivre »
composée de retraités de la MGEN, a montré bénévolement un
aperçu de son répertoire en interprétant, dans l'église de
Grattepanche, des chants écrits de la Renaissance à nos jours..
Au programme, Arbeau, Mozart... et bien d'autres...
Mais aussi Trénet, Ferrat...

Cette soirée a permis de récolter 373 €
qui seront versés à l'A.M.F.

TÉLÉTHON 2003
à l'A.M.F.
La nouvelle frontière

Croix de mission

M. POCHOLLE Henri a fait don à la Mairie du terrain sur lequel est érigé le calvaire dit de « la Croix de mission », situé à l'entrée du village en venant de Rumigny. La Commune, représentée par son Maire, s'est engagée, en signant un acte administratif avec M. POCHOLLE, à entretenir et à protéger ce terrain. Ce document est dûment enregistré au Bureau des Hypothèques.



Voyage communal

La visite des grottes de Han, voici le voyage organisé le 31 août 2003 par le Comité des Fêtes et la Commune.

C'est en Belgique que 37 personnes se sont retrouvées à
Ensuite, en route, pour les grottes de Han... Là, nous
emmenés faire le tour de la réserve d'animaux sauvages
quémander un morceau de pain ; les aurochs, les bœufs
immenses. Des chats sauvages, des loups, des
captivité, ont retenu l'attention des petits et des

Après cette balade, nous sommes partis pour la
charge par un guide qui nous a fait découvrir des
nous avons pu y admirer des stalactites et des
barque sur la rivière souterraine.

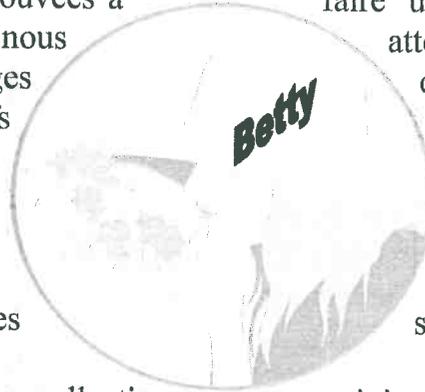
Dernière étape : le musée, qui abrite une collection

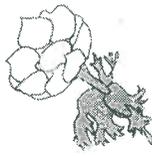
faire une balade commentée, en bateau sur la Meuse.
attendaient des cars panoramiques qui nous ont
qui s'étend sur 250 ha. Les sangliers venaient
d'écosse, les cerfs... broutaient dans des plaines
renards, des ours et autres animaux sauvages en
grands.

grotte en tramway. Puis, nous avons été pris en
salles toutes plus belles les unes que les autres ;
stalagmites gigantesques et ce fut enfin la sortie en

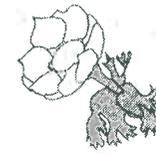
prestigieuse de vestiges archéologiques découverts dans la

Ce fut une journée vraiment chargée !!! N'oublions pas de remercier le Comité des Fêtes qui subventionne ce voyage.





ASPEG



Lors de son assemblée générale du mois d'avril, l'association a renouvelé son bureau et se compose désormais comme suit :



Présidente : Mme ROGER Betty
Vice-Président : M. NAVARRE Maurice
Secrétaire : M. HANIN Jean-Claude
Trésorier : M. BELZAT Paul

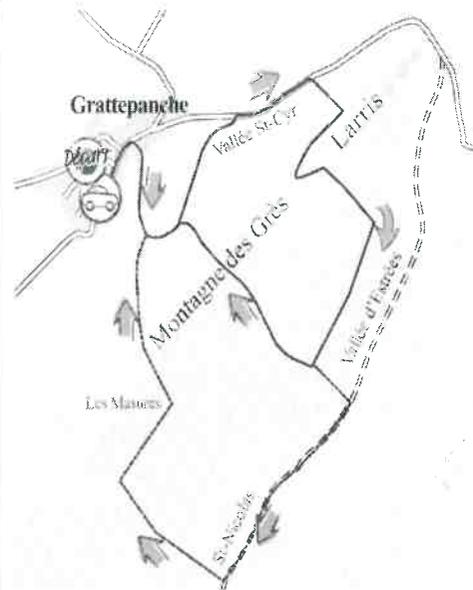


Cette année, le Conservatoire des sites traversés du lieu. En octobre, celui-ci a Des bénévoles de notre association et Conservatoire à ramener les mois, les membres de l'ASPEG sont retravaillés, des mises à jour pages « GRATTEPANCHE fin janvier 2004, au prix de 10 €.

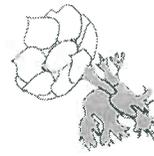
naturels de Picardie a installé dans les larris deux escaliers, très larges, qui facilitent la procédé à l'élagage de nombreux genévriers et autres végétaux afin d'aérer les larris. d'autres villages sont venus passer un samedi pour aider les membres du branchages coupés en bas des larris pour y être brûlés. Depuis quelques travaillent à la relecture du livre édité par l'association. Des articles sont faites et de nouvelles photos insérées. Cet ouvrage d'environ 100 VILLAGE PICARD » retraçant l'histoire de notre village sera en vente



Vieilles photos...
Si vous êtes en possession de vieilles cartes postales de notre village, de photos anciennes ou de tout autre document concernant GRATTEPANCHE, n'hésitez pas à contacter un membre de notre association ou le secrétaire de mairie, ceux-ci pourraient être ajoutés dans la prochaine mise à jour du livre de Grattepanche ou dans le bulletin communal dans la rubrique « Rétro - Commune » sachez bien que tout original vous sera rendu.



Des larris en fleurs



Courrier
Picard

*Le printemps est arrivé et les anémones pulsatilles fleurissent la montagne des Grès.
Les larris de Grattepanche : un coin de Méditerranée aux portes d'Amiens.*

Entre vallées de Selle et vallée d'Avrie, la commune de Grattepanche dans le sud-amiénois se caractérise curieusement par un climat local plus sec que dans le reste du département. Ces conditions particulières sont accentuées sur les pentes ensoleillées des coteaux calcaires où se développent une flore et une faune aux affinités méditerranéennes.

Propriétés de la commune de Grattepanche, les larris couvrent deux hectares à flanc de coteau, couverts de genévriers. Le conservatoire des sites naturels de Picardie et l'ASPEG (Association de sauvegarde et de protection de l'environnement grattepanchois) veillent sur les lieux.

Depuis des années, les larris se sont couverts d'une forêt de genévriers au fur et à mesure de la disparition du pâturage.



L'anémone pulsatille, une curiosité grattepanchoise, avant la floraison des orchidées.

De chantiers nature en chantiers nature, la partie centrale du larris a été débroussaillée et, depuis trois ans, les moutons sont mis à contribution pour assurer une tonte naturelle, essentiellement dans les mois de juin, juillet et août, après la floraison des espèces rares (anémones pulsatilles et orchis), et avant la période de chasse.

Une nature éveillée

Samedi dernier, au cours d'une randonnée dont le départ était l'église du village, une trentaine de personnes ont accompagné Lucien Buchet, animateur du Conservatoire des sites naturels de Picardie qui les a emmenés en randonnée. Contournant les muches du village (fermées pour raison de sécurité) où hibernent des chauves-souris dont certaines espèces sont protégées au niveau européen, les randonneurs ont d'abord eu sous leur regard le panorama des larris, avant d'y pénétrer.

Ils ont constaté que la nature était déjà bien éveillée. Les mousses sont vertes et les anémones d'un bleu irréel pointent leurs pétales. Une Grattepanchoise, en regardant les anémones, regrette: « Il y a des années, c'étaient des tapis d'anémones qui couvraient ces pentes ». Les orchidées, qui fleuriront en mai, dévoilent déjà leur feuillage.

La faune n'est pas en reste. Les insectes volants sont nombreux : papillons, coccinelles et coléoptères ont de quoi ravir les entomologistes.

Les terriers de lapins et leurs quantités de crottes démontrent une grande activité printanière. Leur grande quantité a attiré les chasseurs, le site serait propre si le sol n'était pas jonché de douilles de cartouches.

« Le travail du conservatoire consistera à partir de cette année d'établir un tableau de bord de l'occupation flo-

riostique et faunistique des lieux, au long des saisons » explique Julien.

Dans quelques semaines, avec les chaleurs, lézards, serpents et papillons de toutes les couleurs affineront la touche méditerranéenne sur la Montagne des Grès. Attention, sauf les lapins, toutes les espèces sont protégées. On regarde et on photographie uniquement.



L'observation d'une flore aux aspects méditerranéens passionne les participants.



L'école en 2003...

Bal costumé organisé par l'Association des 3 Villages

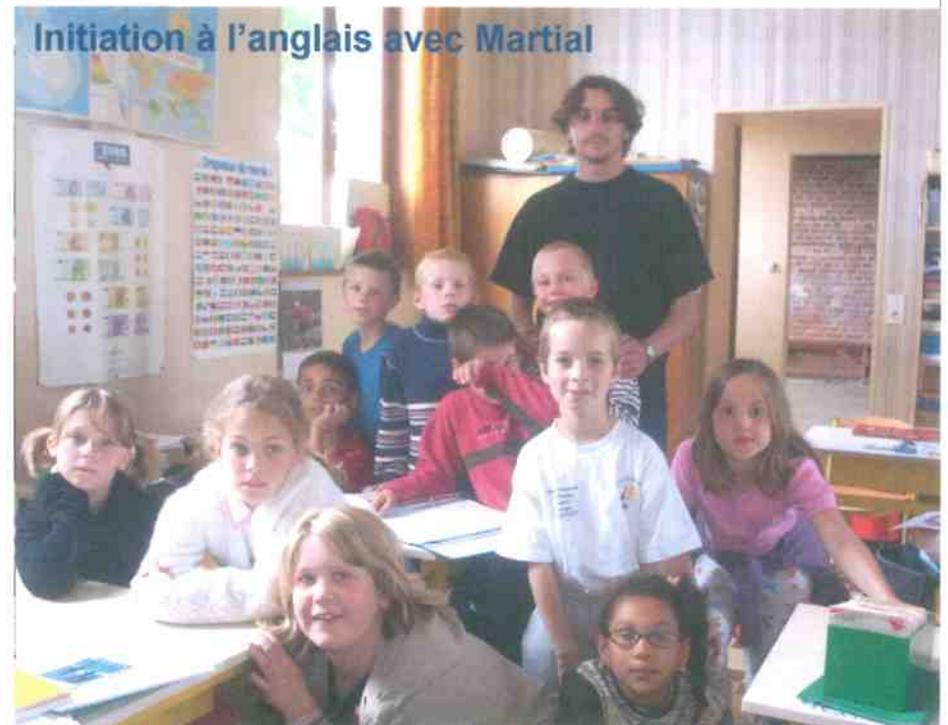


Cité des Sciences - Paris

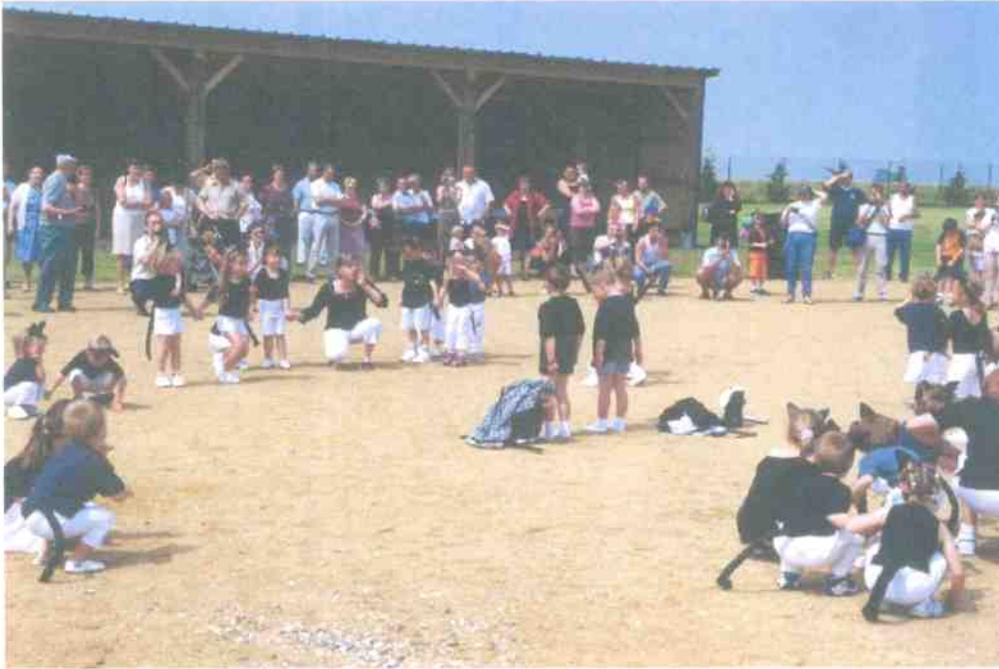


Sortie au Théâtre du Safran - Amiens

Initiation à l'anglais avec Martial

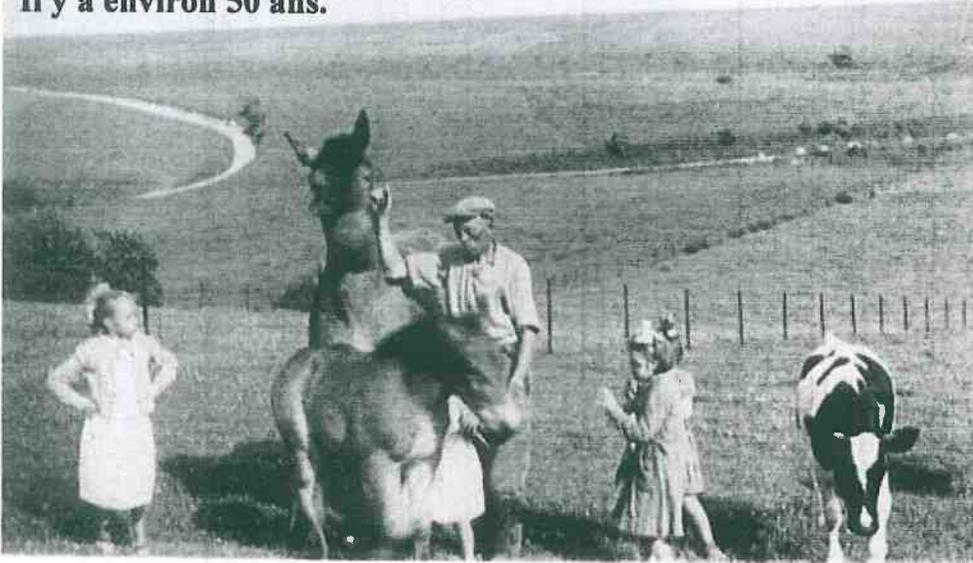


La fête de l'école... en 2003



Rétro Village...

Dans la vallée, Jean Sommermont était dans son élément...
Il y a environ 50 ans.



La classe de Mme Blin vers 1965

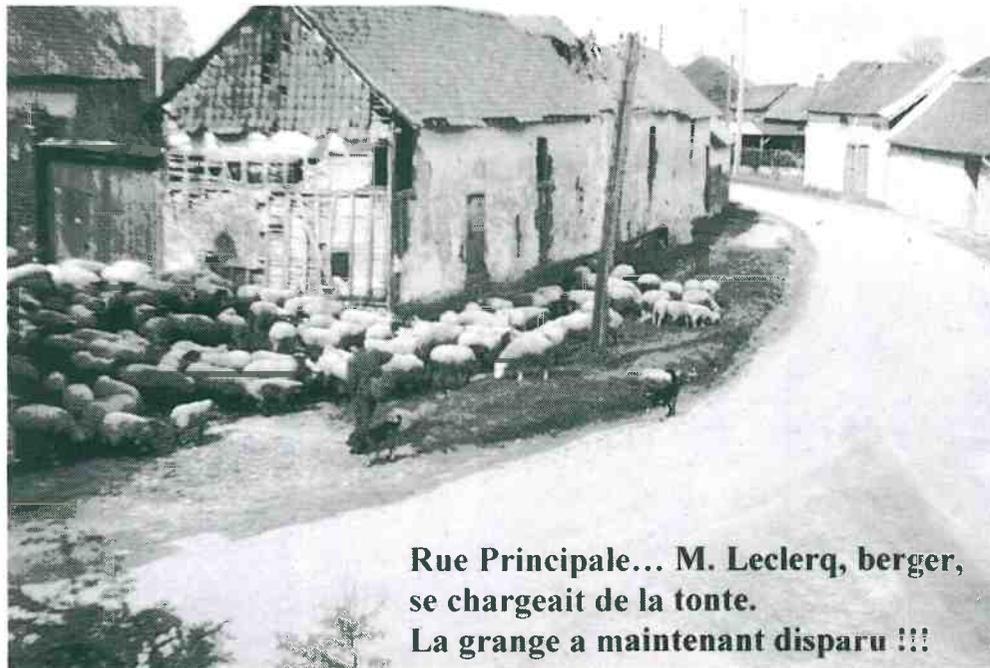
Fête de l'école – Salle des Fêtes
1975



Mardi Gras – Salle des Fêtes
1984

Rétro Village...

Au premier plan, le puits... Derrière, la petite place a remplacé la maison « Huguet ».



**Rue Principale... M. Leclerq, berger, se chargeait de la tonte.
La grange a maintenant disparu !!!**

Travaux de réfection de la toiture de l'église...

On aperçoit la grange qui se situait à l'emplacement actuel de la Salle des Fêtes.

A cette époque, pas de bordures de trottoir, ni de plantations autour de l'église !!!

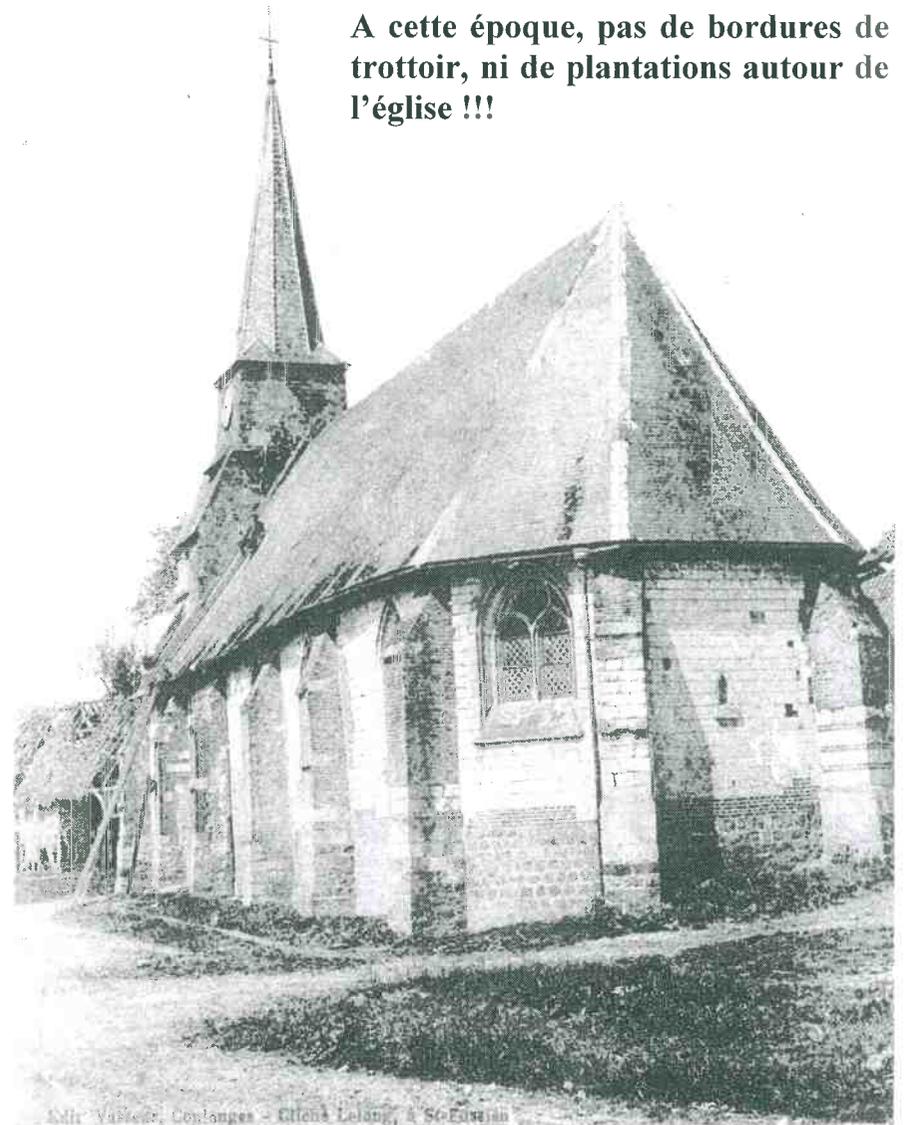
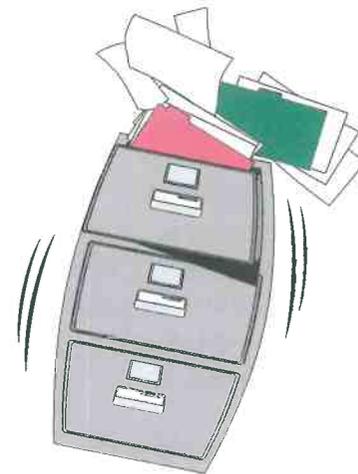
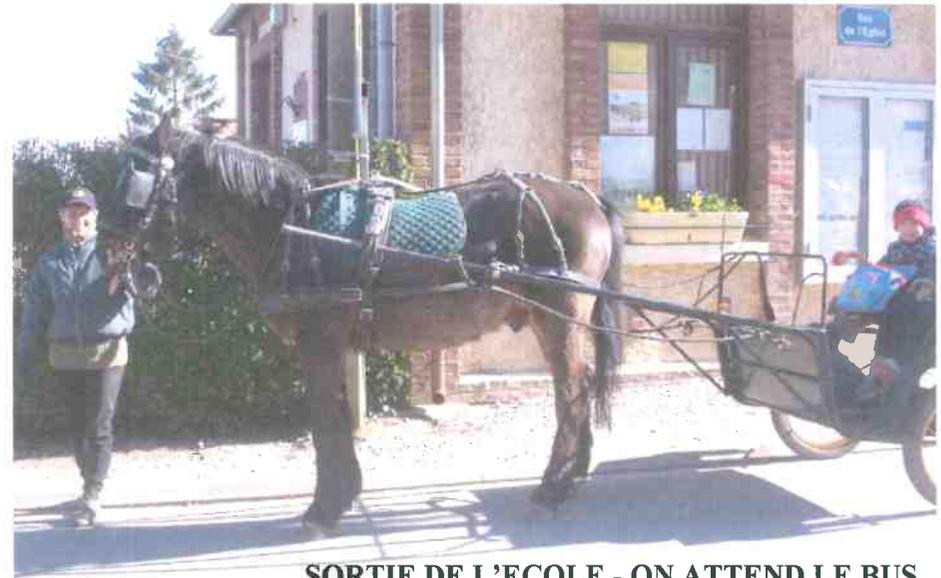


Photo de « famille » à la Salle des Fêtes en 1970... On reconnaît les familles : Blin, Sommermont, Navarre, Deligne, Buquet, Fagnard, Fleury... ainsi que l'abbé Plaquet.

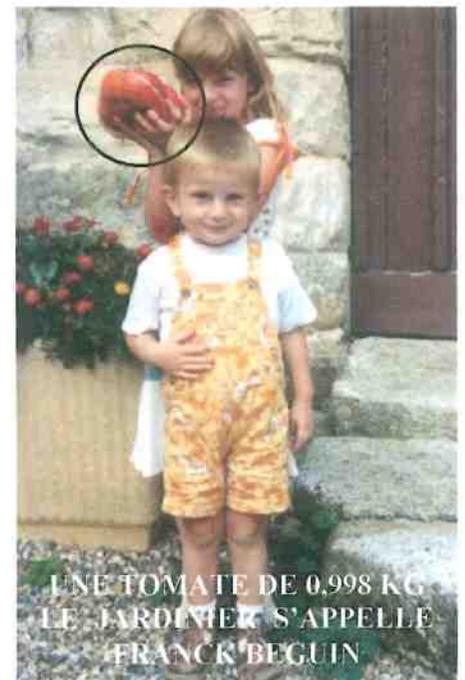


Insolite... Insolite... Insolite... Insolite...



Vous avez des photos insolites dans vos tiroirs ???

Confiez-les nous pour le prochain journal....



Etat-civil

FICHES D'ETAT-CIVIL

LES FICHES INDIVIDUELLES ET FAMILIALES ONT ÉTÉ SUPPRIMÉES IL Y A QUELQUES ANNÉES... ELLES NE SONT DONC PLUS DÉLIVRÉES PAR LES MAIRIES. POUR JUSTIFIER DE VOTRE ÉTAT-CIVIL, IL VOUS SUFFIT DÉSORMAIS DE PRÉSENTER L'ORIGINAL (OU UNE PHOTOCOPIE LISIBLE) DE VOTRE LIVRET DE FAMILLE, DE VOTRE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ OU DE VOTRE PASSEPORT.

JUSTIFICATIFS DE DOMICILE

VOUS N'AVEZ PLUS À FOURNIR DE JUSTIFICATIFS DE DOMICILE. IL VOUS SUFFIT DE DÉCLARER VOTRE DOMICILE À L'ADMINISTRATION QUI VOUS LE DEMANDE...

SAUF POUR :

- L'OBTENTION D'UNE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ OU D'UN PASSEPORT
- L'OBTENTION OU LE RENOUELEMENT D'UN TITRE DE SÉJOUR OU D'UNE ATTESTATION D'ACCUEIL
- L'INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE
- L'INSCRIPTION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

CERTIFICATION CONFORME DE DOCUMENTS

POUR TOUTES LES DÉMARCHES EFFECTUÉES AUPRÈS D'UNE ADMINISTRATION FRANÇAISE, VOUS N'AVEZ PLUS À FAIRE CERTIFIER CONFORMES VOS PHOTOCOPIES DE DOCUMENTS... IL VOUS SUFFIT DE FOURNIR UNE PHOTOCOPIE LISIBLE DU DOCUMENT ORIGINAL.

COMMENTAIRE : IL EXISTE ENCORE DES DOSSIERS QUI VOUS RÉCLAMENT UNE FICHE D'ÉTAT-CIVIL, UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE OU UNE PHOTOCOPIE CERTIFIÉE CONFORME... SACHEZ QUE CES IMPRIMÉS SONT PÉRIMÉS ET QUE VOUS NE DEVEZ PAS TENIR COMPTE DES DEMANDES FORMULÉES... SAUF DANS LES EXCEPTIONS CITÉES CI-DESSUS

Liste électorale

L'INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE EST OBLIGATOIRE POUR POUVOIR PARTICIPER AUX DIFFÉRENTS SCRUTINS. POUR POUVOIR VOTER À PARTIR DE MARS 2004, LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION EST LE 31 DÉCEMBRE 2003.

SONT ÉLECTEURS TOUS LES FRANÇAIS ET FRANÇAISES MAJEURS (PLUS DE 18 ANS), JOUISSANT DE LEURS DROITS CIVILS ET POLITIQUES ET N'ÉTANT DANS AUCUN CAS D'INCAPACITÉ PRÉVU PAR LA LOI.

COMMENT S'INSCRIRE ?

IL SUFFIT :

⇒ SOIT DE SE PRÉSENTER PERSONNELLEMENT À LA MAIRIE.

⇒ SOIT DE FORMULER SA DEMANDE PAR CORRESPONDANCE, SOUS PLI RECOMMANDÉ.

⇒ SOIT DE DONNER UN POUVOIR ÉCRIT À UN TIERS (MANDATAIRE) QUI PROCÉDERA AUX FORMALITÉS D'INSCRIPTION AUPRÈS DE LA MAIRIE.

REMARQUE : LES JEUNES GENS AYANT (OU QUI AURONT) 18 ANS AU 31 DÉCEMBRE 2003 SONT AUTOMATIQUEMENT INSCRITS SUR LA LISTE ÉLECTORALE.

*S'inscrire sur la liste électorale
est un droit... mais aussi un devoir*

Centre d'information civique
242 bis, Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS



Les justificatifs, c'est pas automatique...

Où les obtenir ?



Extrait d'acte de naissance avec filiation si vous êtes né(e) en France

A la Mairie de votre lieu de naissance

Extrait d'acte de naissance avec filiation si vous êtes né(e) dans un département ou territoire d'Outre-mer

**A la mairie de votre lieu de naissance ou au Ministère de l'Outre-mer - Service des naissances ou au Ministère de l'état-civil
27 rue Oudinot 75700 Paris**

Extrait d'acte de naissance avec filiation si vous êtes né(e) à l'étranger et que votre naissance a été déclarée auprès d'un consulat de France

**Au Service central d'état-civil du Ministère des Affaires Etrangères
11 rue de la Maison Blanche 44941 Nantes Cedex 09**

Extrait d'acte de naissance avec filiation si vous êtes né(e) dans un territoire ou département qui était français avant son indépendance

**A la Mairie de votre lieu de naissance ou au Service central d'état-civil du Ministère des Affaires Etrangères
11 rue de la Maison Blanche 44941 Nantes Cedex 09**

Extrait d'acte de naissance avec filiation si vous êtes né(e) à l'étranger

A la Mairie de votre lieu de naissance
Attention : si cet acte n'est pas écrit en français, vous devez le faire traduire par un traducteur assermenté

Extrait d'acte de naissance avec filiation si vous êtes né(e) à l'étranger

**A la Mairie de votre lieu de naissance ou au Service central d'état-civil et que vous avez acquis la nationalité française par naturalisation, par réintégration ou par déclaration du Ministère des Affaires Etrangères
11 rue de la Maison Blanche 44941 Nantes Cedex 09**

Décret de naturalisation ou de réintégration

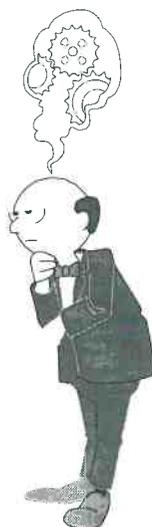
**Au Ministère chargé des naturalisations - Sous-direction des naturalisations
93 bis rue de la Commune 44404 Rezé Cedex**

Déclaration d'acquisition de la nationalité par mariage

**Au Ministère chargé des naturalisations - Sous-direction des naturalisations
93 bis rue de la Commune 44404 Rezé Cedex**

Certificat de nationalité française

Au Tribunal d'Instance compétent en matière de nationalité



Ca peut servir...

Au volant, changeons notre comportement....

- Bien préparer son déplacement avant de prendre la route.
- S'informer sur les conditions météorologiques avant et pendant le trajet.
- Bien préparer son véhicule aux situations hivernales : vérifier l'état des pneus et des feux de signalisation.
- Etre vu et bien voir prend encore plus d'acuité en période hivernale. Rouler en feux de croisement dès que la luminosité paraît insuffisante.
- Prendre la route bien reposé pour un trajet important. De mauvaises conditions météorologiques peuvent rendre plus pénible la conduite.
- Respecter les limitations de vitesse, notamment lorsqu'il pleut et adapter sa vitesse aux circonstances.
- Etre vigilant pour réagir à temps. Tout peut arriver sur votre trajet à tout moment, même l'imprévisible.
- Redoubler de prudence, lors de vos petits trajets, particulièrement sur les routes secondaires et en agglomération.
- A ces conseils, s'ajoute pour les piétons et les cyclistes le souci d'être vu par les autres usagers de la route.



Les notaires de Picardie peuvent vous aider....

REGIONAL DES NOTAIRES DE LA COUR D'APPEL D'AMIENS

11 Place d'Aguesseau
BP 331
80003 AMIENS CEDEX 1

Tél. : 03.22.82.08.92
Fax. : 03.22.82.08.97

Site web. : <http://www.cr-picardie.notaires.fr>



CHAMBRE DES NOTAIRES DE L' AISNE
26 Rue Georges-Ermannt
02000 LAON

CHAMBRES DES NOTAIRES DE L'OISE
10 Rue Saint-Louis
60000 BEAUVAIS

CHAMBRE DES NOTAIRES DE LA SOMME
11 Place d'Aguesseau
80000 AMIENS



Trait Vert

TRANSPORT A LA DEMANDE LE JOUR DU MARCHÉ

UN SERVICE ECONOMIQUE ET PRATIQUE
POUR VOUS RENDRE A AILLY SUR NOYE
LE MERCREDI MATIN

- Vous réservez votre place la veille avant 16 H.00 obligatoirement auprès du Point Info Transport du Trait Vert au 03.22.78.17.17 (Sinon, pas de prise en charge)
- Le transporteur vient vous chercher à votre domicile le lendemain à l'heure fixée lors de la réservation.
- Il vous dépose dans le centre du bourg et vous laisse la liberté d'une heure quarante cinq sur place.
- Il vous reconduit à votre domicile.



Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements...

Ayez le réflexe...

POINT INFO TRANSPORT
03.22.78.17.17

Notre coordinatrice transport vous donnera l'ensemble des informations que vous souhaitez obtenir sur le service de transport, du lundi au vendredi de 8 H.00 à 12 H.30 et de 13 H.30 à 17 H.45.



Com. de Communes

CALENDRIER DES SORTIES PEDESTRES

EN 2004

1 ^{er} Mai	Rumigny
23 Mai	Grattepanche
20 Juin	Remiencourt
12 Septembre	Estrées-sur-Noye
3 Octobre	Saint-Sauflieu
17 Octobre	Hébécourt



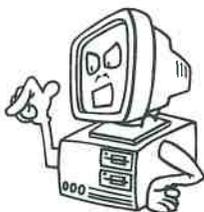
Infos pratiques

Permanences de mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert au public les lundi et jeudi de 17 h 30 à 19 h.

Tél. (et répondeur) 03.22.42.08.18 Fax : 03.22.42.09.10

E-Mail : grattepanche.mairie@free.fr



Dates de ramassage

En 2004, les ordures ménagères seront collectées (comme en 2003) le jeudi. Les journées de décalage seront les suivantes : les mercredis 31 décembre 2003, 19 mai et 10 novembre.



Les encombrants seront ramassés les 7 avril et 6 octobre.

Les vacances scolaires en 2004

Rentrée des vacances de Noël : 5 janvier

Vacances d'hiver : Du 21 février au 8 mars

Vacances de printemps : Du 17 avril au 3 mai

Vacances d'été : 30 juin

Rentrée des grandes vacances : 2 septembre

Vacances de la Toussaint : Du 23 octobre au 4 novembre

Vacances de Noël : 18 décembre



J.A.P.D.

La journée d'appel de préparation à la défense.



Le recensement est obligatoire à 16 ans pour tous les jeunes Français, filles et garçons.

La JAPD s'achève après la remise du certificat de participation.

Ce document est demandé aux jeunes avant toute inscription aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (BEP, baccalauréat, permis auto ou moto, concours administratifs).

Météo France

Chaque département a son service météo : 0 892 68 02 XX (XX : n° du département)

Vous obtenez immédiatement tous les renseignements météo indispensables sur le département de votre choix pour partir en vacances ou préparer votre week-end, vos déplacements quotidiens...



Encore quelques infos...

Les associations présentes dans le village

Comité des Fêtes	VILLIERS Frédéric	110, Rue de l'Eglise 80680 GRATTEPANCHE	03.22.42.13.10
ASPEG	ROGER Betty	460, Rue de Saint-Sauflieu 80680 GRATTEPANCHE	03.22.42.04.34
Chasse	VASSEUR Jean-Louis	23, Rue de Cagny 80680 SAINT-FUSCIEN	03.22.09.60.18
La Renaissance (Aînés)	SOMMERMONT Etienne	2, Rue Principale 80680 GRATTEPANCHE	03.22.42.00.51
La Pigeonnière (Club de tir)	DEBOVES Christian	2000, Rue d'Estrées 80680 GRATTEPANCHE	03.22.09.51.81
La Pigeonnière (Ball-Trap)	GAFFET Richard	2000, Rue d'Estrées 80680 GRATTEPANCHE	03.22.09.51.81

Perception

A compter du 1^{er} janvier 2004, notre Commune sera rattachée à la Trésorerie Principale d'Ailly-sur-Noye. Le Conseil Municipal a pris cette décision pour des raisons évidentes de proximité. Le Syndicat Scolaire a effectué la même démarche.

Trésorerie Principale
61, Rue Sadi Carnot
80250 AILLY-SUR-NOYE



Conduire... Le permis à points

Les points perdus le sont pour dix ans...
Passé ce délai, chaque retrait est annulé automatiquement et vous êtes crédité du nombre de points correspondants. Le meilleur moyen pour retrouver rapidement un permis vierge, est d'être, un conducteur modèle. Votre capital de points se reconstitue entièrement si vous ne commettez aucune infraction. Mais, il faudra prouver votre bonne conduite pendant trois ans à partir de la date de votre dernière infraction avant de retrouver vos 12 points. Vous pouvez aussi vous inscrire dans un stage officiel de remise à niveau, organisé par la Préfecture. L'épreuve dure deux jours et si vous êtes jugé plus sûr, vous pourrez regagner une partie des points...



Syndicat Scolaire

Les prix des repas de la cantine et de l'heure de garderie ont été fixés par le Comité Syndical, à partir du 1^{er} janvier 2004 :

Repas Enfants : 2,87 €

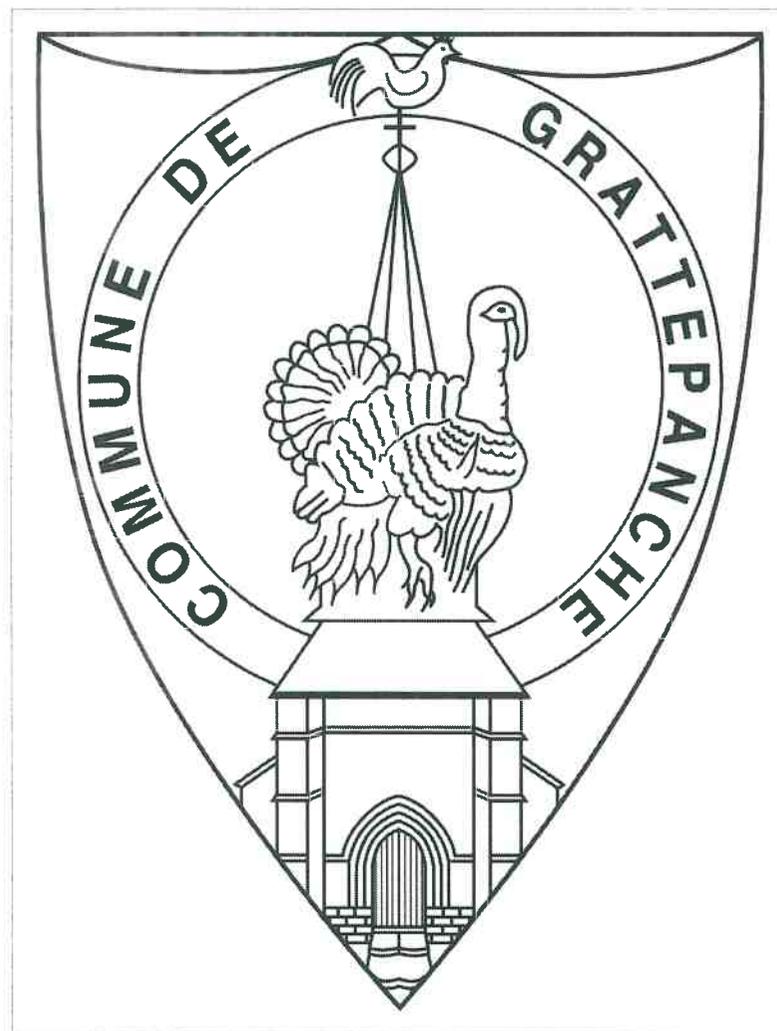
Repas Adultes : 3,98 €

Heure Garderie : 0,80 €

En cas d'absence de votre enfant, n'oubliez pas de prévenir la cantine.

Tél. 03.22.42.09.65





BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Rédigé par : ROGER Betty, BOURNAZEL Denise, HERMANT Eric, LEVERT Alain et
GOURGUECHON Francis

Sous la responsabilité de NAVARRE Maurice, Maire de la Commune de GRATTEPANCHE.

2003

I.P.N.S.